

La Lettre. 19/

Hiver 2017

de la commission nationale de la coopération décentralisée



> EDITORIAL



Ces dernières années, la contribution des territoires à l'action internationale de la France n'a cessé de prendre de l'ampleur, tout en se diversifiant.

Aujourd'hui, la majorité des collectivités locales françaises, quelle que soit leur taille, sont engagées dans l'action internationale, dans un nombre croissant de pays et de secteurs. Les conseils régionaux et départementaux, les métropoles et les grandes villes, les communes et les intercommunalités, sont désormais des acteurs incontournables hors de nos frontières. Il s'agit d'un atout de tout premier plan pour l'attractivité de la France et pour la solidarité internationale.

Depuis 2014, ce rôle s'est accompagné de changements institutionnels importants. La répartition des compétences a été modifiée entre niveaux de collectivités, avec la création des métropoles et la réorganisation de la carte des régions. Ce faisant, le rôle des territoires français sur la scène internationale a été largement transformé. Ces évolutions affectent également les Outre-mer, dont l'insertion régionale s'accélère, ainsi que les territoires frontaliers qui font face à une situation et à des enjeux spécifiques.

Le MAEDI coordonne l'action extérieure de l'État et veille à la bonne articulation avec celle des collectivités territoriales, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que les enjeux et les outils d'accompagnement par l'État et ses opérateurs de l'action extérieure des collectivités territoriales soient analysés et recensés de façon à proposer des solutions concrètes pour améliorer cet indispensable partenariat.

C'est tout l'objectif de ce Livre blanc, qui a fait l'objet de consultations très larges dans le cadre de la CNCD.

Je souhaite que ce travail puisse se poursuivre avec la mise en œuvre des préconisations proposées dans ce document inédit. Elle saura, je l'espère, inspirer et guider l'action de l'ensemble des acteurs qui œuvrent, à tous les échelons, aux intérêts et à l'influence de la France dans le monde.

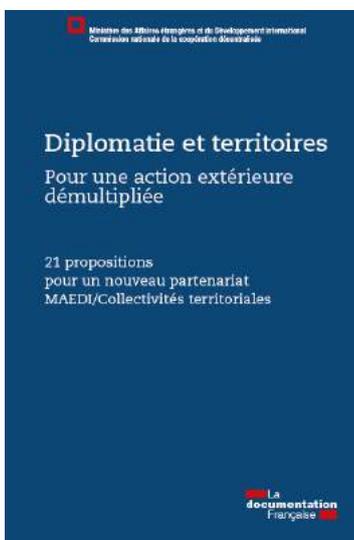
Jean-Marc Ayrault

Ministre des Affaires étrangères
et du Développement international

> COMMISSION NATIONALE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Le MAEDI publie le Livre blanc « Diplomatie et territoires »

L'action extérieure des collectivités territoriales (AECT) françaises est essentielle au rayonnement, à l'attractivité et à la solidarité internationale de la France. Le MAEDI s'engage pour un partenariat renouvelé avec les collectivités territoriales françaises afin d'accroître l'efficacité et la cohérence de l'AECT.



Afin d'améliorer le partenariat entre l'État et les collectivités territoriales et pour une plus grande efficacité et cohérence de notre action extérieure, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) a publié le Livre blanc « Diplomatie et territoires » à la Documentation française.

Analyse et synthèse inédite des évolutions, des enjeux et des outils de soutien à l'AECT, fruit d'une consultation large dans le cadre de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) et auprès des présidents du Sénat

et de l'Assemblée nationale, le Livre blanc « Diplomatie et Territoire » formule 21 propositions concrètes :

- pour développer une nouvelle offre de services proposés aux collectivités ;
- pour faciliter l'accès aux financements de l'action internationale des collectivités ;
- pour mettre en place un nouveau cadre institutionnel afin de mieux connecter les territoires, le MAEDI et les opérateurs internationaux.

Prolongeant le rapport Laignel de 2013 et suite aux réformes territoriales de 2014-15, le ministre des Affaires étrangères et du Développement international a demandé la rédaction de ce Livre blanc dont le pilotage a été assuré par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT).

Le 23 novembre 2016, les membres de la CNCD ont validé ce document

à l'unanimité après avoir été consultés sur le texte. Les 8 principales associations nationales de collectivités, les ministères, et les six opérateurs du MAEDI, ont contribué à sa rédaction.

« Diplomatie et territoires » est désormais disponible sur le site de [la Documentation française](#) et en téléchargement libre sur le site de [France Diplomatie](#).

Retour sur la CNCD du 23 novembre 2016



Réunion de la CNCD du 23 novembre 2016 © MAEDI/B. Chapiron

Pour sa deuxième réunion plénière de l'année, la Commission nationale de la Coopération décentralisée s'est tenue au Quai d'Orsay le 23 novembre 2016 sous la présidence de M. François Rebsamen, avec pour point central la présentation du Livre Blanc « Diplomatie et Territoires ».

Le Secrétaire général du MAEDI, M. Christian Masset, a présenté la version finale du Livre Blanc et la CNCD l'a validé. La DAECT a rendu compte des résultats de l'Aide publique au développement des collectivités territoriales françaises en 2015 : leur contribution s'est élevée à 59,6 millions, en légère hausse par rapport à 2014 (57,8 millions, après une campagne de relance des collectivités qui ne remplissaient pas cette obligation

de déclaration. (Voir l'article p.3 pour plus de détails).

Le nouvel agenda urbain, les Objectifs de développement durable (ODD) et le suivi de l'Accord de Paris (COP21) ont été successivement abordés, avec celui de la Gouvernance inclusive.

La séance a été conclue par M. Jean-Marc Ayrault, qui a rappelé les priorités du Gouvernement, salué l'action de la CNCD et de la DAECT et assuré les membres de la Commission de sa volonté de travailler en confiance avec les collectivités territoriales pour porter, en cohérence, le message et l'action extérieure de la France.

2èmes auditions du Comité économique de la CNCD

Le 6 décembre 2016, deux partenariats ont été présentés lors de la deuxième séance des auditions du Comité économique de la CNCD.

La première entre le **département du Val d'Oise et le Japon** (provinces d'Osaka, de Mie et de Saga) concernant le développement économique industriel, l'enseignement supérieur, de la recherche et du tourisme.



M. Bertrand Fort et le 1er Vice-président du département du Val d'Oise, M. Philippe Sueur

La seconde entre le **département de l'Aude et la province argentine de San Juan**, dans le domaine viticole. Ce partenariat plus récent produit déjà des retombées positives grâce aux démarches de mutualisation entre les acteurs, entraînant une augmentation des échanges commerciaux et une meilleure maîtrise des modes de commercialisation.



M. Bertrand Fort et Mme Valérie Dumontet, Vice-présidente du département de l'Aude

Ces deux démarches de coopération dans des territoires aux caractéristiques aussi différentes, confirment le rôle porteur de la coopération décentralisée comme moteur du développement économique local et du renforcement de l'attractivité des territoires. Maître-mot de ces coopérations, la confiance mutuelle est la pierre angulaire de tout partenariat économique durable et fructueux.

Retrouvez le compte-rendu complet des auditions et les fiches synthétiques sur [France Diplomatie](#).

Publication du rapport sur l'aide publique au développement (APD) 2015 des collectivités territoriales françaises

La France est le 4ème **contributeur mondial d'APD**. Les collectivités territoriales françaises contribuent à cette aide et leurs actions viennent renforcer les effets de l'APD globale française :

- En permettant à l'APD de se diffuser dans les territoires de nombreux pays partenaires. En 2015, 101 pays étaient concernés par l'APD des collectivités françaises ;
- En couplant l'APD à d'autres projets non-éligibles à l'APD mais complémentaires, tels que des projets culturels, d'échanges de jeunes, de promotion des entreprises, etc.
- En facilitant la reconnaissance des autorités locales et régionales comme des acteurs pivots pour le développement inclusif de tous les territoires.

Ainsi, chaque année, les collectivités territoriales françaises et leurs groupements doivent déclarer leur contribution à l'APD, au titre de l'article L. 1115-6 du Code général des collectivités territoriales, sur le site www.cncd.fr.

En 2015, l'APD des collectivités territoriales françaises s'élevait à **59,6 millions d'euros, en hausse de 4,3 % par rapport à 2014**.

Cette hausse de l'APD des collectivités territoriales françaises en 2015 est toutefois à considérer avec prudence. En effet, afin de consolider ces données, la DAECT a lancé en 2015 et en 2016 une importante campagne de relance des collectivités qui n'avaient pas satisfait à leur obligation de déclaration. Cette démarche aura permis à 100 collectivités territoriales supplémentaires de déclarer leur APD en 2016.

En outre, l'APD déclarée par les collectivités territoriales est très souvent sous-évaluée, soit en raison de leur méconnaissance de certains postes éligibles (envoi de volontaires de solidarité internationale, etc.), soit en raison d'une sous-déclaration de certains postes budgétaires (frais administratifs, projets menés par d'autres directions que celle des Relations internationales, etc.).

La prochaine campagne de collecte de données sera ouverte du 15 avril 2017 au 31 mai 2017 sur le site www.cncd.fr.

Consultez le rapport « [L'Aide publique au développement \(APD\) 2015 des collectivités territoriales françaises suivant la télédéclaration 2016 sur le site de la CNCD](#) ».

Réunion du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

Le CICID, présidé par le Premier Ministre, s'est réuni à Paris le 30 novembre 2016. Il a pour objectif de définir les grands axes des politiques publiques françaises en faveur de la coopération internationale et du développement. Avec ce CICID, la France inscrit sa politique de coopération et de développement dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de ses 17 Objectifs de Développement durable (ODD).

Ce comité a reconnu que « les autorités locales forment un levier puissant dans l'atteinte des ODD comme dans les réponses aux situations d'urgence. Elles ont également un rôle important à jouer pour sensibiliser les citoyens à l'échelle des territoires et faire émerger des initiatives promouvant le développement durable ».

Retrouvez [les conclusions du CICID](#).

L'APD des collectivités territoriales françaises en 2015



Une **obligation légale** au titre de l'article L. 1115-6 du Code général des collectivités territoriales



Un montant total de **59,6 millions** d'euros en 2015



10 pays représentant à eux seuls **54,5 % de l'APD** des collectivités territoriales françaises : Madagascar, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Bénin, Niger, Maroc, Territoires palestiniens, Vietnam et Haïti



À compter de 2016, la DAECT publie un **rapport annuel** sur l'APD des collectivités territoriales françaises



Pour déclarer les montants 2016; rendez-vous sur le site www.cncd.fr du 15 avril au 31 mai 2017

Les 5 principaux secteurs de l'APD des collectivités



Eau et assainissement



Agriculture



Éducation et formation professionnelle



Gouvernance et société civile



Politique en matière de population, santé et fertilité

Lancement de l'appel à projets « Jeunesse III »



Pour la troisième année consécutive, le MAEDI soutient la coopération décentralisée en faveur de la jeunesse, avec le lancement de son appel à projets « Jeunesse III ». Ouvert du 16 janvier au 17 avril 2017, il soutient les projets de coopération décentralisée dans les domaines de la formation professionnelle des jeunes et du volontariat.

L'internationalisation de la jeunesse, gage de futures opportunités professionnelles et d'ouverture sur le monde, est un atout pour la France et le rayonnement de ses territoires à l'étranger. En étant acteurs des projets de coopération décentralisée, aux côtés des collectivités territoriales, les jeunes participent à leur renforcement, à leur dynamisation et à leur

ancrage sur les territoires.

En 2015 et 2016, le dispositif a permis de soutenir 28 projets, soit 330 jeunes en mobilité professionnelle ou volontaire, sur les cinq continents.

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, France Volontaires, l'Agence du Service Civique et le Programme des Nations unies pour le Développement se sont associés à cette initiative qui est soutenue financièrement par la Fondation Schneider Electric, partenaire du MAEDI.

[Consulter le règlement de l'appel à projets](#)

AKI : évaluation des compétences transversales acquises par les jeunes dans un projet de mobilité

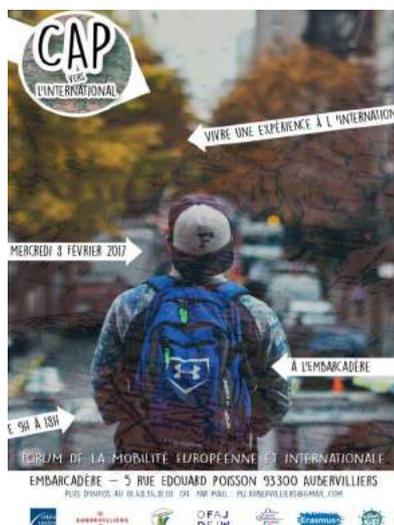
AKI est un projet européen contribuant à identifier et à valoriser les compétences transversales, développées en mobilité internationale par les jeunes de 18 à 30 ans, hors cursus scolaire et universitaire. Destiné aux jeunes, à leurs tuteurs et aux structures d'accueil et d'envoi, ce projet répond à une volonté commune de rendre ces compétences plus visibles et de renforcer

leur pertinence sur le marché du travail et dans la société. Il est financé par l'Agence Erasmus+ Jeunesse et associe l'OFAJ, l'OFQJ, l'INSUP, l'Union Wallonne des entreprises, le Bureau International Jeunesse Wallonie Bruxelles et les Offices jeunesse internationaux du Québec.

Découvrez les outils sur www.aki-mobility.org.

Retour sur le Forum de la mobilité internationale

Le Forum, co-organisé par la ville d'Aubervilliers, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et CUF, le 8 février 2017, a permis aux jeunes du département d'échanger avec les élus et les professionnels de la jeunesse autour des opportunités de mobilité dans les partenariats de coopération décentralisée de leur territoire. Du volontariat au stage en entreprise, tous les types de mobilités ont été abordés. Jeunes comme élus ont reconnu la plus-value de cette expérience à l'étranger dans un parcours personnel et professionnel, mais aussi pour le dynamisme et l'attractivité du territoire à l'international.

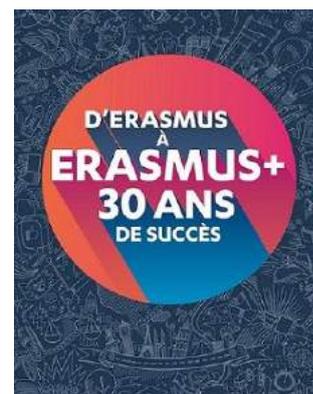


Connectons les villes jumelles en faveur des jeunes !

En 2017, le programme Erasmus+ fête ses 30 ans. Erasmus+ a évolué : Le programme concerne maintenant les jeunes en formation ou en volontariat, les jeunes impliqués dans des projets internationaux, les enseignants, les formateurs... mais aussi les structures impliquées dans le secteur de la jeunesse.

[Consulter le règlement de l'appel à propositions](#)

[Erasmus+ fête ses 30 ans avec la coopération décentralisée](#)



#LaBougitude

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports met à disposition gratuitement une [exposition itinérante](#) composée de 9 kakémonos pour illustrer et documenter vos événements sur la mobilité internationale et européenne des jeunes. Découvrez la sur www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr.

Ouverture du dispositif volontariat franco-allemand des territoires : la solution pour promouvoir son jumelage avec l'Allemagne ! En savoir plus sur le site de l'[AFCCRE](#).

Lancement du groupe de travail numérique de la CNCD

Les collectivités territoriales françaises animent des projets numériques à l'étranger depuis de nombreuses années mais le mouvement s'essouffle. A l'origine l'objectif était surtout de contribuer à la réduction de la fracture numérique. Le numérique est toutefois peu utilisé comme moyen de développer ensemble des compétences entre collectivités de même niveau. Il est donc apparu pertinent de mener une réflexion pour inscrire ces actions dans le cadre plus large de l'action extérieure des collectivités territoriales.

La CNCD a mis en place un groupe de travail « numérique ». Il est présidé par M. Akim Oural, Vice-président de la métropole européenne de Lille, auteur de deux rapports sur le lien « villes et numérique ». Le groupe s'est déjà réuni à trois reprises depuis la rentrée 2016.

Les objectifs généraux du groupe sont de :

- Relancer l'action extérieure des collectivités territoriales dans le domaine du numérique en introduisant une dimension numérique dans les projets quels que soient les secteurs d'intervention ;
- Encourager les réflexions entre les collectivités et leurs partenaires sur les usages du numérique répondant aux besoins des populations et porteurs de développement ;
- Favoriser l'émergence de projets nouveaux qui répondront aux besoins ainsi identifiés ;
- Promouvoir et soutenir l'ingénierie française dans les différents projets.

Le groupe fera des recommandations tant aux collectivités qu'aux acteurs étatiques. Elles seront présentées à la CNCD au deuxième semestre 2017.

1er février : Journée nationale des territoires villes et villages internet

La Journée nationale des territoires, villes et villages internet a eu lieu, le 1er février 2017, sur le site Plaine Images de la Métropole Européenne de Lille. Organisé par l'association **Villes Internet** depuis 1997, l'évènement réunit des collectivités reconnues pour leur pratique innovante de l'outil numérique au service des citoyens. Le Conseil des Partenaires des territoires de demain a donné lieu à un échange entre élus sur la culture du numérique sur la base du MOOC proposé en 2016 par E-gov de la Région Normandie. Les lauréats du label Villes Internet se sont vu décerner les @robases de l'année en fin de journée.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur [Villes Internet](#)



Lancement du Partenariat pour un gouvernement ouvert



Intervention de Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, lors du lancement officiel du Sommet © MAEDI/F. de La Mure

Séoul et Tbilissi ainsi que les régions de Bojonegoro (Indonésie), Ecosse (Royaume Uni), Elgeyo Marakwet (Kenya), Jalisco (Mexique), La Libertad (Pérou) et Ontario (Canada).

La Déclaration des gouvernements locaux énonce 20 engagements parmi lesquels chacune des 15 collectivités choisit les engagements prioritaires qu'elle mettra en œuvre sur son territoire. Parmi ces engagements se trouvent la transparence des marchés publics, mettre un terme aux abus des sociétés anonymes, l'ouverture des données au service du développement durable et le développement d'un modèle public d'open source. La France contribuera à la réalisation de 14 actions et Paris à celle de 5 actions.

Plus d'infos sur le [site du PGO](#).

Initiative lancée en 2011 par M. Barack Obama, le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) rassemble des représentants nationaux, des autorités locales et de la société civile engagés en faveur de la transparence de l'action publique et d'une meilleure association des citoyens à la prise de décision, en tirant tout le profit de l'innovation numérique. Le 4ème Sommet du PGO a eu lieu à Paris en novembre 2016, passant alors de 68 pays à 74. Ces pays doivent désormais élaborer un plan d'action pour un gouvernement ouvert en collaboration avec leurs sociétés civiles. Le projet-pilote « Autorités locales » mis en place par le PGO regroupe 15 collectivités territoriales: les villes d'Austin, Buenos Aires, Kigoma, Madrid, Paris, Sao Paulo, Sekondi-Takoradi,



1er hackathon pour décoder le Quai d'Orsay (25-26 janvier 2017) : cet évènement illustre la priorité donnée à la diplomatie numérique par le MAEDI et s'inscrit dans le cadre de la présidence française du partenariat pour un gouvernement ouvert (consultation participative lancée le 23 novembre 2016). © MAEDI/F. de La Mure

AFRIQUE / MÉDITERRANÉE

MAROC

La France et le Maroc relancent leurs coopérations décentralisées



Intervention de M. François Rebsamen, Vice-président de la CNCD

Organisées conjointement par la DAECT, Cités Unies France (CUF), l'Ambassade de France, et le Ministère de l'Intérieur marocain (DGCL), ces 3èmes Assises ont réunies près de 500 participants, dont 200 participants français.

Trente-six collectivités françaises étaient représentées, ainsi que des opérateurs du MAEDI présents au Maroc (AFD, France Volontaires, Business France, Institut français du Maroc), des associations, opérateurs des collectivités, entreprises, etc.

Présidées conjointement par M. Jean Roatta, Président du groupe-pays Maroc de Cités Unies France et Maire-adjoint de Marseille et par M. Ahmed Akhchichine, Président du Conseil régional de Marrakech-Safi, les Assises ont été ouvertes par le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales, M. Jean-Michel Baylet et par le Ministre de l'Intérieur, M. Mohamed Hassad.

La relation exceptionnelle entre la

France et le Maroc se traduit notamment par la vitalité de la coopération décentralisée franco-marocaine ; c'est l'une des plus importantes au monde et la plus importante en Méditerranée. Les réformes territoriales en cours dans les deux pays ont été largement évoquées, qu'il s'agisse du redécoupage et de la montée en puissance des régions de l'encadrement des politiques mises en œuvre, ou des programmes destinés à accompagner certains territoires en difficulté comme les zones d'urbanisation rapide et les territoires ruraux au Maroc et l'engagement récent et important des Régions et des grandes villes françaises dans la coopération décentralisée franco-marocaine.

M. Bertrand Fort et M. Samir Mohamed Tazi, Wali, Directeur général des Collectivités Locales (Ministère de l'Intérieur) ont exposé l'impact et les perspectives du dispositif conjoint franco-marocain, avec des projets très divers ayant bénéficié d'un cofinancement.



Prolongation de l'appel à projets de coopération décentralisée franco-marocaine

Le Ministère des Affaires étrangères et du développement international (DAECT), le Ministère de l'intérieur marocain, et l'Ambassade de France au Maroc ont décidé de prolonger la période de dépôt de la deuxième tranche de l'appel à projets de coopération décentralisée franco-marocaine triennal 2016-2018 **jusqu'au 15 avril 2017 minuit.**

SÉNÉGAL

Le Président du Sénégal porte la coopération décentralisée



Deuxième pays bénéficiaire de l'APD des CTF en 2015, la coopération décentralisée franco-sénégalaise est dense, variée et s'est fortement renouvelée dans ses pratiques. Depuis septembre 2016, 25 délégations de collectivités françaises ont été accueillies à l'Ambassade de France pour faire le point sur leurs projets. Lors de la cérémonie de l'amitié célébrée à Paris, le Président Macky Sall a loué « **l'importance opérationnelle des coopérations décentralisées** et le renouvellement du dispositif conjoint ».



Le nouvel accord triennal de financement conjoint des coopérations décentralisées a en effet été signé par les deux gouvernements à Dakar le 27 janvier 2017.

Le nouveau Président du Groupe-pays Sénégal de Cités Unies France est le Maire de Marennes-Oléron, M. Mickaël Vallet (en photo ci-dessus avec M. Bertrand Fort, lors de la rencontre avec le Ministre M. Abdoulaye Diouf Sarr, chargé de la Décentralisation au Sénégal).

> ACTUALITÉS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

ZONES GÉOGRAPHIQUES

AMÉRIQUES / ASIE

MEXIQUE

Inauguration du « Groupe-pays France » au Mexique

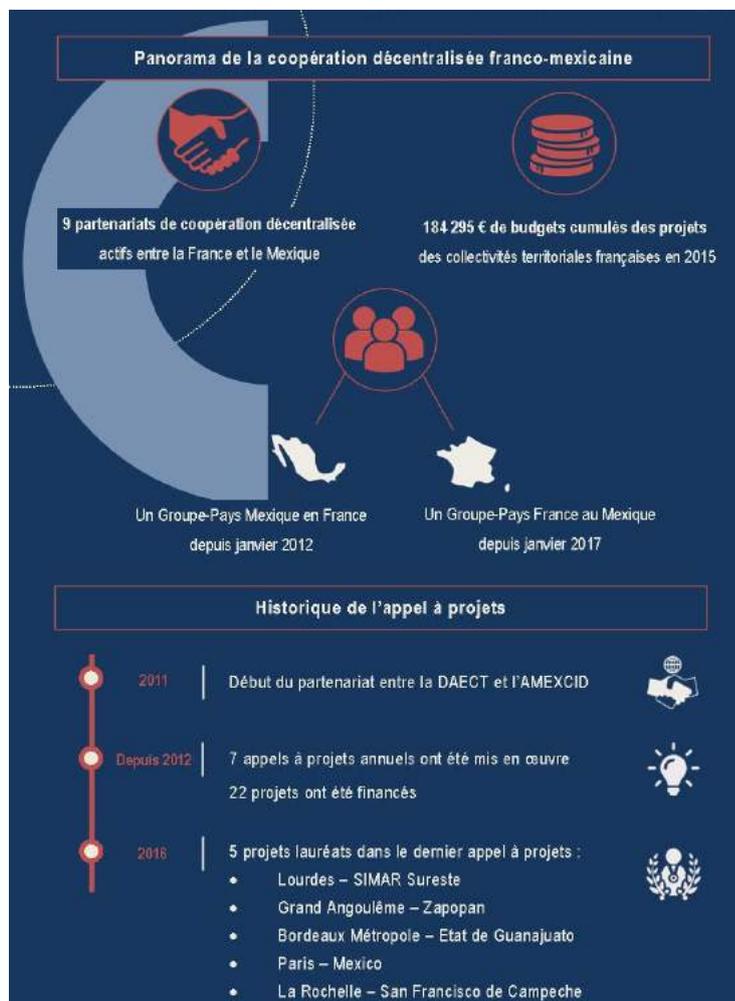
Le gouverneur du Guanajuato, M. Miguel Marquez, et S.E.M. l'ambassadrice Maryse Bossière ont signé l'accord créant le groupe pays France au Mexique le 24 janvier 2017.



Installation du groupe pays France au Mexique, au Guanajuato
© Ambassade de France au Mexique

Afin de renforcer les liens existant entre la France et le Mexique, un groupe-pays France vient d'être créé au Mexique, en « miroir » du groupe-pays Mexique de Cités Unies France, au sein de la CONAGO (Conférence nationale des Gouverneurs), avec l'appui du Ministère des Affaires étrangères mexicain. L'Etat du Guanajuato a été choisi pour en assurer la présidence, compte tenu de son partenariat historique avec Bordeaux Métropole, qui préside le groupe pays Mexique de CUF.

L'objectif de ce groupe pays est d'offrir un espace de dialogue, d'échange d'expériences, et de mutualisation, pour améliorer et renforcer les coopérations décentralisées entre la France et le Mexique. Il mettra en lumière les bonnes pratiques dans les domaines de coopération prioritaires : gouvernance locale, développement urbain, attractivité des territoires, prévention de la violence et développement culturel.



CORÉE DU SUD



프랑스 FRANCE
CORÉE 한국
2015 2016

Le dynamisme des relations franco-coréennes, une opportunité pour nos territoires

A l'occasion de l'Année France-Corée 2015-2016, plus de 500 événements ont été organisés en France et en Corée dans les domaines culturel, économique, universitaire, scientifique, sportif, gastronomique et touristique. Le

dynamisme des relations franco-coréennes s'appuie largement sur les acteurs locaux. Les villes et les régions françaises (Paris, Lille, Marseille, Ile de France, Normandie, etc) ont mis à profit ces années croisées pour approfondir leurs partenariats. Des collectivités territoriales coréennes souhaitent trouver des collectivités françaises partenaires.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur [France Diplomatie](http://FranceDiplomatie.com).

JAPON

Forte présence française au Grand Forum de l'Année de l'innovation franco-japonaise

Les 6 et 7 décembre 2016, Osaka a accueilli le Grand Forum de l'Année de l'innovation franco-japonaise avec deux jours d'expositions et de séminaires. Les territoires français et japonais ont été mis en avant comme moteur de l'innovation en soulignant l'importance des entreprises et des collectivités territoriales dans le développement des écosystèmes locaux. La venue de nombreuses collectivités françaises (notamment Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, Val d'Oise, Marseille), accompagnées d'entreprises, de chercheurs, de clusters, de start-ups, ainsi que la participation des plus grandes entreprises françaises et japonaises, a illustré l'ambition de cette manifestation et son potentiel pour renforcer le partenariat franco-japonais.

Toutes les informations sur le site de [l'Ambassade de France au Japon](http://Ambassade de France au Japon)

> ACTUALITÉS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

ZONES GÉOGRAPHIQUES

EUROPE

ARMÉNIE

Les troisièmes Assises de la coopération décentralisée à Erevan renforcent la relation franco-arménienne



Ouverture par M. Edward Nalbandian, Ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie. © CUF

Les troisièmes Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne se sont tenues les 1er et 2 décembre 2016, à Erevan. Organisées par l'Union des Communes d'Arménie (UCA), avec le soutien de Cités Unies France (CUF), de la DAECT et de l'ambassade de France, ces rencontres ont accueilli 273 participants. Au total, 44 collectivités (16 françaises et 28 arméniennes) ont été représentées.

L'édition 2016 aura été l'organisation de séquences consacrées au financement des projets de coopération et aux retombées économiques pour les territoires (financements européens et étrangers) ou au rôle du citoyen dans la démocratie locale.

A l'issue de ces troisièmes Assises, en adoptant la déclaration d'Erevan, les représentants des collectivités locales françaises et

arméniennes se sont déclarés :

- déterminés à approfondir leur coopération, dont ils réaffirment l'importance dans le développement des relations entre l'Arménie et la France;

- engagés à rechercher des solutions innovantes pour des partenariats de coopération efficaces, orientés vers le développement économique des territoires et une participation plus importante des citoyens dans la vie locale ;

- ont mandaté le groupe-pays Arménie de Cités Unies France et le groupe-pays France de l'Union des communes d'Arménie pour veiller à un suivi de ces recommandations ;

- ont décidé de maintenir un rythme triennal pour les Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne.

Plus d'infos sur [France Diplomatie](#).

LITUANIE

Séminaire sur le développement urbain durable en avril

Un séminaire à destination des associations de collectivités territoriales lituaniennes sera organisée et fera appel à l'expertise des collectivités territoriales françaises dans l'optique de l'application de l'Accord de Paris en avril prochain à Vilnius, avec l'appui de l'Ambassade de France à Lituanie. Ce séminaire éclairera plus particulièrement les secteurs des transports et de l'énergie, à l'aune des dispositions détaillées dans l'Accord de Paris.

Plus d'infos sur la Lituanie sur [France Diplomatie](#).

AZERBAÏDJAN

Signature d'un arrangement administratif entre le Ministre de l'économie d'Azerbaïdjan et le MAEDI

Doté d'un fort potentiel économique et très désireux de nouer des partenariats avec les collectivités territoriales françaises, l'Azerbaïdjan entretient déjà des relations, en particulier dans le domaine viticole avec le département de l'Yonne, les villes de Chablis, Cognac, Colmar, Mulhouse... Afin d'approfondir ces partenariats, de les élargir à d'autres domaines (tel que la ville durable) et de leur donner un cadre, un séminaire a réuni à Gandja les différentes parties le 18 décembre 2016 qui fut l'occasion de signer un arrangement administratif destiné à soutenir et stimuler les partenariats décentralisés France-Azerbaïdjan.

POLOGNE

Second rendez-vous pour le Groupe-pays

Une seconde rencontre du groupe pays à Cracovie est organisée avec l'AFCCRE avec le soutien de l'Ambassade de France en Pologne et l'Association des Villes Polonaises. Elle se déroulera en marge du 3e Congrès européen des Pouvoirs locaux à Cracovie, le **28 mars** prochain. Les échanges porteront notamment sur les réformes territoriales, le mode opératoire et les enjeux des fonds européens structurels et d'investissement (FSI). Cette rencontre sera aussi l'occasion de mettre en valeur les projets réalisés dans le cadre des partenariats franco-polonais et d'examiner les perspectives de les étendre aux pays voisins de l'UE tels que l'Ukraine.

Plus d'infos sur le site de l'[AFCCRE](#).

ROUMANIE

Création du Groupe-pays Roumanie de l'AFCCRE

Plus de 250 partenariats sont à dénombrer dans le cadre de la coopération décentralisée franco-roumaine, qui concernent tous les échelons territoriaux français (3 régions, 14 départements, 228 communes, 17 structures intercommunales) et touchent des domaines très divers : culture, francophonie, jeunesse, santé, tourisme, assainissement, patrimoine, transports, gouvernance, etc.

Si nombreuses d'entre elles sont nées dans les années 1990 d'un élan de solidarité et de liens amicaux, elles ont beaucoup évolué ces dernières années vers des partenariats plus structurés et techniques. La Roumanie est un pays emblématique du dynamisme de sa jeunesse (voir la 6e édition des Rencontres de la Transylvanie et son manifeste pour la jeunesse européenne). L'AFCCRE, et en lien avec l'Ambassade de France en Roumanie et la DAECT installe le **15 mars** au MAEDI le groupe pays Roumanie.

Plus d'infos sur le site de l'[AFCCRE](#).

Focus sur le rôle d'une fondation d'entreprise



Trois questions à Aurélie Jardin, Directrice des relations institutionnelles France et Partenariats à la Fondation Schneider Electric

• **Pourquoi ce partenariat avec la DAECT dans les domaines du climat et de la jeunesse ?**

Au sein de Schneider Electric, nous avons deux convictions fortes : l'accès à une énergie abordable et durable qui est un droit universel et ce qui est bon pour le climat est bon pour l'économie.

Pour déployer l'énergie durablement et promouvoir des actions concrètes de lutte contre le changement climatique, il est vital de promouvoir la formation dans les domaines de l'énergie ainsi que de soutenir

des actions concrètes de lutte contre le changement climatique à l'échelle territoriale.

Dans les pays en développement, la Fondation Schneider Electric contribue à la formation professionnelle aux métiers de la gestion de l'énergie, en favorisant à la fois l'insertion des jeunes défavorisés et l'accès à une énergie propre pour le plus grand nombre.

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités est un partenaire essentiel à notre action, tant par son expertise et sa connaissance des actions des collectivités en France et dans le monde que par ses appels à projets ciblés sur les thématiques du climat et de la jeunesse.

• **Qu'en attendez-vous ?**

Les deux partenariats sur les thèmes du Climat et de la Jeunesse sont, pour nous, des leviers essentiels de sensibilisation à l'importance de la formation professionnelle :

- Pour un accès à l'énergie qui ne se limite pas à la vente ou à la mise à disposition de solutions d'électrification ;

- mais qui contribue à un développement économique local et à l'accès à l'emploi ainsi qu'aux compétences pour le plus grand nombre notamment, les jeunes défavorisés.

• **En un mot, comment qualifieriez-vous l'intérêt de ce travail partenarial ?**

Ce travail partenarial est clef. Grâce à la co-construction entre différents types d'acteurs représentatifs de la société civile (entreprises, collectivités territoriales, ministères, ONG...) naissent des projets concrets à l'échelle du territoire : centres de formation aux énergies renouvelables, micro-entrepreneuriat pour l'entretien de centrales solaires... Ces projets sont reproductibles partout dans le monde et les partenariats multi-acteurs, tel que le partenariat DAECT/Fondation Schneider Electric en sont la clef de voûte !

Plus d'infos sur le site de la [Fondation Schneider Electric](#).

L'après COP 22, pour les collectivités locales ?

La DAECT a participé le 7 mars dernier à une conférence organisée par l'ARENE Ile-de-France dédiée aux suites de la COP 22 pour les collectivités territoriales. Deux tables-rondes ont permis de mettre en lumière l'impact de la COP 22 pour les collectivités franciliennes, ainsi que de poser la question « pourquoi les COP sont-elles cruciales pour nos territoires ? ».

Plus d'infos sur l'[ARENE Ile-de-France](#)

Retrouver le live-tweet de l'événement [@ARENEIDF](#).

Agriculture : Initiative 4 pour 1000, les collectivités s'impliquent

Le 17 novembre à Marrakech, dans le cadre de la COP 22, l'[initiative « 4 pour 1000 »](#) a pour la première fois réuni l'ensemble de ses membres (223 dont 34 Etats et 3 collectivités territoriales et les 96 membres du consortium, dont 16 Etats) qui s'engagent à « faire connaître ou mettre en place les actions concrètes sur le stockage du carbone dans les sols et le type de pratiques pour y parvenir ».

La place des collectivités territoriales françaises dans le développement de l'initiative 4 pour 1000 est réelle, aussi bien grâce à des actions sur leur territoire qu'au travers de leurs coopérations décentralisées. La coopération décentralisée est, par ailleurs, essentielle au développement et à la diffusion de ces pratiques. L'objectif est également de fédérer les acteurs du public et du privé afin de donner à cette initiative les meilleures chances de réussir.

A ce jour, les collectivités territoriales de Wallonie, d'Andalousie et d'Alberta au Canada ont signé la déclaration. Les collectivités territoriales françaises peuvent, elles aussi, faire valoir leur expertise au plan local et à l'international dans la protection des sols.

[A vous de signer !](#)



Signature de l'initiative « 4 pour 1000 » avec Maria-Helena Semedo, directrice générale adjointe de la FAO, en présence de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et des Forêts et de Xavier Remongin / MAAF

Développement du biogaz : focus sur une coopération décentralisée franco-sénégalaise

A l'occasion de la table ronde consacrée aux enjeux du développement du biogaz, organisée à l'Institut supérieur de l'Agriculture (ISA) à Lille, retour sur le projet de coopération décentralisée franco-sénégalaise entre les villes de Lille et de Saint-Louis, lauréat des appels à projets Climat I et II. Le fruit de cette coopération décentralisée a également un impact sur le territoire français où le biogaz s'est progressivement présenté comme un modèle intéressant, notamment à Lille dans le cadre de la gestion des déchets en milieu urbain.

Lire l'article complet sur [France Diplomatie](#).

> RAPPELS / AGENDA

Les appels à projets en soutien à la coopération décentralisée en cours

Depuis le 1^{er} décembre 2016, la DAECT a ouvert plusieurs appels à projets. Certaines dates d'ouverture et/ou de fermeture ont été modifiées comme suit :

Nom de l'appel à projets	Ouverture	Fermeture	Sélection
Franco-marocain	01/12/2016	15/04/2017	mi-mai
Franco-libanais	01/12/2016	15/04/2017	mi-mai
Franco-palestinien	16/01/2017	31/03/2017	mi-avril
Franco-tunisien	16/01/2017	31/03/2017	mi-avril
Franco-mexicain	01/02/2017	15/03/2017	mi-mai
Franco-sénégalais	06/02/2017	03/04/2017	mi-juin
Appel à projets thématique			
Jeunesse	16/01/2017	20/04/2017	début juin
Appel à projet « généraliste »			
Annuel 2017	01/12/2016	31/03/2017	début juin

À noter également les mises à jour suivantes :

[Appel à projets généraliste 2017](#)

L'ouverture de l'appel à projets conjoint franco-argentin est repoussée à une date ultérieure. En conséquence, les collectivités territoriales françaises et argentines qui souhaitent obtenir un soutien du MAEDI/DAECT pour leurs projets de coopération peuvent désormais candidater à l'appel à projet « généraliste » ouvert pour 2017. Les partenariats franco-argentins bénéficieront du taux bonifié de cofinancement. Les collectivités territoriales françaises qui déposeront un projet de coopération avec une collectivité argentine auront jusqu'au 17 avril pour le faire.

[Appel à projets « Jeunesse III »](#)

Les collectivités territoriales françaises et argentines qui souhaitent obtenir un soutien du MAEDI/DAECT pour leurs projets de coopération dans le domaine de la mobilité internationale des jeunes et de la formation professionnelle peuvent par ailleurs candidater à l'appel à projets « Jeunesse III ».

Les collectivités territoriales peuvent consulter les règlements de ces appels à projets, qui exposeront les conditions d'éligibilité, sur le site de [France Diplomatie](#) et déposeront leur dossier en ligne sur le site [www.cncd.fr](#).

[Appel à propositions OSC-AL pour la Birmanie](#)

L'appel à propositions "Enhancing civil society organisations' and local authorities' contribution to governance and development processes" a été publié le 15 février, et est ouvert **jusqu'au 24 avril**.

OSC-AL, instrument de coopération au développement – ligne thématique société civile et autorités locales, doit notamment permettre de renforcer les capacités des autorités locales des pays partenaires, favoriser l'échange d'expertise et la construction de partenariats de long terme.

Pour en savoir plus :

- Contact : Pauline May, chargée de mission Asie, pauline.may@diplomatie.gouv.fr
- Site de la [DG DEVCO](#)

AUTRES RENDEZ-VOUS, ÉVÉNEMENTS [CONSULTER L'AGENDA](#)

17 mars : Réunion du Groupe-pays Mali de CUF (Angers)

21 mars : Création du Groupe-pays Roumanie de l'AFCCRE (Paris)

24 mars : Réunion du Groupe-pays Haïti de CUF (Paris)

27 - 29 mars : Atelier de la coopération décentralisée franco-malgache (Antananarivo)

27 - 29 mars : Congrès européen des collectivités territoriales polonaises (Cracovie)

29 - 30 mars : 2^{ème} Session de formation AFCCRE-DAECT « Dispositif d'accompagnement des CT dans la mobilisation des financements européens en matière d'action internationale » (Nancy)

30 - 31 mars : 4^{ème} Forum des régions ultrapériphériques (Bruxelles)

7 avril : Réunion du Groupe-pays Burkina Faso de CUF (Paris)

12 avril : Session plénière de la CNCD (Paris)

18 avril : Réunion du Groupe-pays Mexique CUF (Bordeaux)

25 - 26 avril : Journée internationale de l'association Sites et Cités remarquables

11 mai : Réunion des maires des capitales européennes (Riga)

30 mai : Groupe de travail « Evaluer les impacts de la mobilité des jeunes sur les partenariats de coopération décentralisée » (Paris)

7 - 8 juin : 11^{ème} édition des Journées européennes du développement (Bruxelles)

23 juin : Assemblée générale de l'Association internationale des Maires francophones (Montréal)

3 - 4 juillet : Universités d'été de l'ARRICOD

10 - 11 juillet : 5^{èmes} Assises européennes de la coopération décentralisée (Bruxelles)

RETROUVEZ LA LETTRE D'INFO DE LA CNCD SUR INTERNET

[Lire la lettre de la CNCD](#)



Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD)
Secrétariat général : Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)
Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international
Ministère des Affaires étrangères et Du Développement international
57, boulevard des Invalides—75 007 Paris
Téléphone : 01 43 17 62 64
secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr/cncd